

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001062-203

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

JEAN-PIERRE DAUBOIS

Demandeur

c.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA
MONTÉRÉGIE-CENTRE

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
LA CAPITALE-NATIONALE

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-
QUÉBEC

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
L'ESTRIE - CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
CENTRE-OUEST DE L'ÎLE DE
MONTRÉAL

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-
APPALACHES

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA
MONTÉRÉGIE-EST

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA
MONTÉRÉGIE-OUEST

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DES
LAURENTIDES

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeurs

RÉPONSE
(Art. 145 et 147 C.p.c.)

Le Procureur général du Québec, défendeur, répond à la présente affaire afin de :

convenir d'un règlement et propose : une médiation ou
 une conférence de règlement à l'amiable.

contester la demande;
 établir le protocole de l'instance avec les autres parties.

Le Procureur général du Québec est représenté par :

Me Alexandra Hodder, avocate
Me Marie-France Le Bel, avocate
Me Caroline Martin, avocate
Me Annie Dumont, avocate
Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336
Télécopieur : 514 873-7074
Courriel de notification : bernardroy@justice.gouv.qc.ca

Montréal, le 1^{er} mai 2024

Bernard, Roy (Justice - Québec)

Bernard, Roy (Justice - Québec)
(M^{es} Alexandra Hodder, Marie-France Le
Bel, Caroline Martin, Annie Dumont,
avocates)
Avocats du défendeur
Procureur général du Québec

Notification par courriel / Jean-Pierre Daubois c. CISSS de Laval et al. / 500-06-001062-203 / Réponse

Manon Ouimet (DGAJL) <manon-a.ouimet@justice.gouv.qc.ca>

Mer 2024-05-01 13:33

À :notification@menardmartinavocats.com <notification@menardmartinavocats.com>;
martinmenard@menardmartinavocats.com <martinmenard@menardmartinavocats.com>;jdmallete@morencyavocats.com
<jdmallete@morencyavocats.com>;ndeplanche@morencyavocats.com <ndeplanche@morencyavocats.com>;
ldelasablonniere@morencyavocats.com <ldelasablonniere@morencyavocats.com>
Cc :Alexandra Hodder <alexandra.hodder@justice.gouv.qc.ca>;Marie-France Le Bel <marie-france.lebel@justice.gouv.qc.ca>;
Annie Dumont <annie.dumont@justice.gouv.qc.ca>;Caroline Martin <caroline.martin@justice.gouv.qc.ca>

📎 1 pièces jointes (272 Ko)

2024_05_01_Reponse.pdf;

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre des actions collectives)

No : 500-06-001062-203

JEAN-PIERRE DAUBOIS

Demandeur

c.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX DE LAVAL et al.

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeurs

Notification par courriel

(Articles 133 et 134 C.p.c.)

Expéditeur :

Me Alexandra Hodder, avocate
Me Marie-France Le Bel, avocate
Me Caroline Martin, avocate
Me Annie Dumont, avocate
Bernard, Roy (Justice - Québec)

1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336, poste 51617
Télécopieur : 514 873-7074

Adresse pour notification par moyen technologique :
bernardroy@justice.gouv.qc.ca
N/Réf. : 0060-CM-2020-001678-0002

Courriel envoyé à : **Me Patrick Martin-Ménard**
Ménard, Martin Avocats
4950 rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1V 1E8
Téléphone : 514 253-8044
Télécopieur : 514 253-9404
Courriel : notification@menardmartinavocats.com
Courriel : martinmenard@menardmartinavocats.com

V/Réf. : 33 283 (PMM)

Me Jonathan Desjardins-Malette
Morency Société d'Avocats, sencrl
500 place D'Armes, 25e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2
Téléphone : 418 651-9900
Télécopieur : 418 651-5184
Courriel : jdmallette@morencyavocats.com

Me Nicolas Déplanche
Me Luc de la Sablonnière
Morency, Société d'Avocats, sencrl
Édifice Le Delta 3 2875, boulevard Laurier, bureau 200
Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone : 418 651-9900
Télécopieur : 418 651-5184
Courriel : ndeplanche@morencyavocats.com
Courriel : delasablonniere@morencyavocats.com

Lieu et date : Montréal, le 1er mai 2024
heure d'envoi : Se référer à l'en-tête de ce courriel

Nature du document Réponse (Art. 145 et 147 C.p.c.)
transmis : (Nombre de pages : 5)

Manon Ouimet, adjointe

Bernard, Roy (Justice - Québec)

Direction du contentieux - Montréal

1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00

Montréal (Québec) H2Y 1B6

Téléphone: 514 393-2336, poste 51511

Télécopieur: 514 873-7074

manon-a.ouimet@justice.gouv.qc.ca

courriel pour notification:

bernardroy@justice.gouv.qc.ca



[Accueil](#) / [Exclusions et inclusions](#) / [Acceptation des conditions d'utilisation](#) / [Formulaire de dépôt](#)/ [Confirmation de la transmission des documents](#)

Confirmation de la transmission des documents



Succès

Vos documents ont bien été transmis.

Numéro de demande : 2024-PROC-00131018

Date et heure de transmission : 2024-05-01 13:43:05

Numéro de dossier judiciaire : 500-06-001062-203

Titre : Réponse

Aucun courriel de confirmation ne sera transmis. Il est recommandé d'imprimer cette page en vue de conserver ces informations pour vos dossiers.

Si des frais judiciaires sont prescrits pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document, celui-ci ne sera légalement reçu que lorsque les frais judiciaires auront été acquittés en totalité. Le cas échéant, le greffe vous transmettra un avis de paiement par courriel.

Les documents sont traités durant les jours et les heures d'ouverture des greffes de la Cour supérieure et de la Cour du Québec dans un délai de 24h à 48h ouvrables suivant leur transmission en tenant compte des jours fériés, les demandes urgentes étant priorisées dans un délai de moins de 24h.

Pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document en matière civile ou jeunesse, votre paiement devra être acquitté au plus tard 2 jours après la notification de l'avis de paiement pour que votre document soit considéré comme reçu à la date de son dépôt au greffe.

[RETOURNER À L'ACCUEIL](#)[FAIRE UN NOUVEAU DÉPÔT](#)[Conditions d'utilisation](#)[Accessibilité](#)[Nous joindre](#)

Québec

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° : 500-06-001062-203

JEAN-PIERRE DAUBOIS

Demandeur

c.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX DE LAVAL et al.

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeurs

RÉPONSE
(Art. 145 et 147 C.p.c.)

M^e Alexandra Hodder
M^e Marie-France Le Bel
M^e Caroline Martin
M^e Annie Dumont
Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336, poste 51928
Télécopieur : 514 873-7074
Notification par courriel :
bernardroy@justice.gouv.qc.ca
/ BB1721 / 0060-CM-2020-001678-0002